

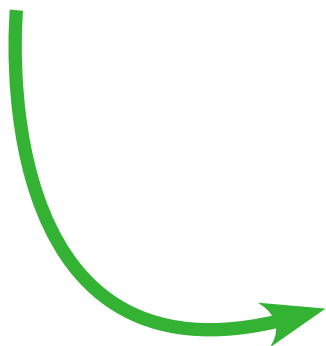
B.S.I (Bilan Social Individuel)

Vous vous demandez :

- Comment mettre le BSI en place au sein de mon entreprise ?
- Quels éléments intégrer dans le BSI pour mes employés ?

Le **Bilan Social Individuel**

Le **Bilan Social Individuel (BSI)** est un document synthétique et individualisé d'une dizaine de pages qui résume **la rémunération et les avantages sociaux** dont le collaborateur a bénéficié pour **l'année passée**.



Pourquoi mettre en place le B.S.I ?

Le Bilan Social Individuel est un outil qui donne du sens à la politique sociale des entreprises et valorise les différents engagements et investissements.

Le BSI valorise l'ensemble des dispositifs de rémunération trop souvent ignorés par les salariés : packages sociaux, rémunération fixe, primes, intéressement, abondement...

“

Un outil utile tant pour l'employeur que pour le salarié. ”

Que retrouve-t-on dans le BSI ?

Le BSI met en avant l'ensemble des avantages sur 1 an pour 1 salarié :

- Le détail de sa **rémunération annuelle brute ainsi que les primes**
- Le **coût annuel** pour l'employeur
- **Intéressement, participation, épargne salariale et abondement**, si utilisé
- Le détail des **cotisations sociales salariales et patronales** pour la complémentaire santé, retraite, prévoyance...
- Les **autres avantages** : Tickets Restaurants, Avantages CSE, conditions tarifaires...
- Les **congés, RTT** dont le salarié a bénéficié sur l'année.

Qui peut en profiter ?

L'ensemble des clients ADECIA qui ont des bulletins de paie depuis au moins 1 an.

Quand l'utiliser ?

À n'importe quel moment.
Mais de préférence au moment de **l'entretien individuel**.

Quel prix ?

À partir de 49€HT/salarié
Entre **5 et 10 Salariés** 45€HT/salarié
Entre **10 et 50 Salariés** 42€HT/salarié
Plus de **50 salariés** 40€HT/salarié

Contactez-nous

Benoit BOUDEAU
Directeur ADECIA Social
b.boudeau@adecia.fr